



HAL
open science

Mobilité résidentielle et allongement des distances de migrations alternantes dans la région urbaine de Lyon

Pascal Pochet, Jean-Louis Routhier

► To cite this version:

Pascal Pochet, Jean-Louis Routhier. Mobilité résidentielle et allongement des distances de migrations alternantes dans la région urbaine de Lyon. LEVY Jean-Pierre, DUREAU François (Eds.). L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions, Actes du Colloque Villes et Mobilités, 23-24 septembre 1999, Ecole d'Architecture de Paris-La-Défense, Deuxième partie: Mobilités spatiales et recompositions urbaines, Editions L'Harmattan, pp. 167-183, 2002, Coll. Habitat et Sociétés. halshs-00088044

HAL Id: halshs-00088044

<https://shs.hal.science/halshs-00088044>

Submitted on 31 Jul 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**MOBILITÉ RÉSIDEN­TIELLE ET ALLONGEMENT DES
DISTANCES DOMICILE-TRAVAIL DANS LA RÉGION
URBAINE DE LYON**

Pascal POCHET, Jean-Louis ROUTHIER

in F. DUREAU, J.-P. LÉVY (éds), *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, Paris, l'Harmattan, 2002, pp. 167-184.

Introduction

Nous nous proposons d'étudier l'impact des migrations résidentielles sur l'allongement des distances domicile-travail dans la grande région urbaine lyonnaise à partir des recensements de 1975 et de 1990, en reprenant certains résultats d'une recherche¹, sur la dynamique d'accroissement des distances domicile-travail en milieu urbain et périurbain.

Plusieurs travaux menés sur l'Ile-de-France mettent en évidence des différences importantes dans ce qu'il est convenu d'appeler les navettes (déplacements domicile-travail) selon la catégorie socioprofessionnelle, le sexe, le nombre d'actifs du ménage, mais aussi selon les migrations résidentielles. Chez les actifs n'ayant pas déménagé, le domicile se trouve généralement plus près du lieu de travail que chez les migrants, le changement de logement tendant dans la plupart des cas à allonger les distances domicile-travail (Baccaïni, 1996a, 1996b). Il est aussi observé que l'écart de distances entre les migrants et ceux qui n'ont pas déménagé s'accroît, d'une part avec l'éloignement de la capitale jusqu'à 70 km, et d'autre part, lorsque le logement est une maison individuelle (Beucire et *al.*, 1997). Les mouvements résidentiels, le plus souvent centrifuges, qui ont pour objectif d'accéder à la propriété d'une maison représentent donc une cause importante d'allongement des distances domicile-travail. Différents éléments expliquent cette influence :

- Le développement de l'habitat individuel aux franges des pôles urbains modifie la répartition spatiale des résidences dans les espaces urbains et périurbains. L'étalement résidentiel étant plus avancé, et opérant selon des logiques différentes de celles qui amènent au desserrement de l'emploi, ces mouvements migratoires entraînent un allongement mécanique des distances des navettes quotidiennes par simple effet de changement de structure spatiale ;
- De plus, l'essor de l'accession à la propriété dans les zones périurbaines traduit une évolution dans les stratégies résidentielles. Les raisons invoquées dans les déménagements sont rarement d'ordre professionnel, et bien plus liées aux conditions de logement et à la volonté d'accéder à la propriété d'une maison. Dans le choix du lieu de résidence, le critère de proximité au lieu de travail devient secondaire, d'autant plus que la multi-motorisation des ménages, généralisée en périurbain, et les conditions de trafic généralement meilleures qu'en ville, rendent possibles de longs déplacements (en kilométre) pour le travail ;
- Enfin, avec l'importance de plus en plus grande prise par la propriété d'une maison individuelle, c'est aussi le rapport au logement qui se transforme. L'enracinement plus important dans l'espace de résidence qui en résulte peut

¹ Recherche réalisée pour le compte de la DRAST. Voir Andan et *al.*, 1999.

aussi ultérieurement limiter des possibilités de mobilité résidentielle, dans un contexte économique qui n'est pas non plus très favorable au rapprochement de l'emploi du lieu de résidence.

Mais changer de domicile n'a pas les mêmes conséquences pour tous. La mobilité résidentielle, et en particulier l'accession à la propriété, sont le résultat d'un choix sous contraintes, traduisant des marges de manœuvre très variables selon les milieux sociaux (Berger, 1991 ; Rhein, 1991). Pour comprendre les contraintes spatiales et financières qu'ils impliquent, les changements de résidence doivent donc être mis en perspective avec les caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles des ménages d'actifs. Compte tenu des variations importantes des prix fonciers, l'éloignement nécessaire pour rendre possible l'accession à la propriété d'une maison individuelle est plus grand chez les catégories modestes que les ménages favorisés, au prix d'un éloignement des lieux d'emplois (Berger, 1999). Cette situation n'est pas sans conséquences sur les budgets des ménages périurbains, la baisse du coût de l'accession à la propriété permise par l'éloignement du centre étant largement absorbée par une augmentation conséquente des coûts de déplacement pour se rendre au travail (Polacchini, Orfeuill, 1998).

L'accès à la propriété n'est souvent possible que lorsque les deux conjoints travaillent, notamment dans les milieux peu aisés. Mais il introduit un degré de contrainte supplémentaire dans les localisations respectives du logement et du travail. En particulier, chez les couples avec enfants dont les deux conjoints travaillent ("bi-actifs") appartenant aux classes moyennes, ces stratégies résidentielles nécessitent des arbitrages quant à la localisation du domicile et des lieux de travail, tendant le plus souvent à privilégier la proximité du lieu de résidence au lieu de travail de l'épouse (Fagnani, 1992). Les analyses statistiques menées en Ile-de-France confirment ces résultats. Toutefois, les écarts de distance de navettes des deux conjoints sont variables selon leur parcours migratoire et le type d'habitat, les femmes des couples périurbains en provenance de l'agglomération parisienne étant plus enclines que les autres à réaliser de longues navettes (Baccaïni, 1997).

Comparées à la richesse des informations recueillies concernant l'Ile-de-France, les analyses menées sur des villes de province apparaissent beaucoup plus rares. Pour confronter ces différents résultats au "terrain lyonnais", nous procéderons en plusieurs temps. Après avoir présenté les évolutions générales des trajets domicile-travail sur le périmètre étudié, nous étudierons l'impact de la mobilité résidentielle, et notamment de la mobilité centrifuge, sur les distances domicile-travail. Dans un second temps, une typologie des individus et des ménages actifs nous permettra de faire la part entre l'influence des caractéristiques sociodémographiques (profession, sexe, biactivité dans le ménage, présence d'enfants) et celle des caractéristiques résidentielles (migrations centrifuges et type de logement), tant à travers les données transversales (recensement de 1990) que sur les évolutions intervenues depuis 1975.

Les caractéristiques du périmètre d'étude

Notre réflexion s'appuie sur le cas de l'aire métropolitaine de Lyon, à partir des sondages au 1/5 et au 1/4 des recensements de 1975 et de 1990 traités au niveau individuel. L'aire métropolitaine de Lyon, telle que nous l'avons définie, correspond à une zone concentrique d'un rayon de 45 km autour du centre (défini comme étant le centre de gravité des centroïdes de communes en 1990 pondérés par les populations). Le choix de cette limite kilométrique est justifié par le fait que c'est à l'intérieur de celle-ci que la part des navettes entrant et sortant du périmètre est la plus faible, de l'ordre de 5% environ. On peut donc considérer la zone d'étude comme sensiblement autonome du point de vue de l'adéquation entre les emplois offerts et les actifs.

763 000 actifs ayant un emploi résidaient sur le périmètre en 1975, 832 000 en 1990 (+9%). La région lyonnaise constitue un pôle très dynamique à la fois sur le plan économique et démographique. Cette zone a subi une importante reconfiguration de son système de localisation de l'emploi (Tabourin et *al.*, 1995) et de l'habitat, mettant en évidence trois grandes zones aux évolutions contrastées :

- la zone centrale [0-7,5 km] comprend la ville de Lyon ainsi que les principales communes de l'agglomération lyonnaise. Elle regroupe 45% des actifs résidants et 55% des emplois du périmètre d'étude en 1990, et ce sur une superficie d'à peine 180 km². Mais son poids relatif diminue au cours de la période, plus encore en ce qui concerne sa fonction résidentielle (baisse de 10% de 1975 à 1990) qu'en termes d'emplois (-3,5%) ;
- la zone périurbaine [7,5-20 km] regroupe, sur près de 1080 km², les communes les plus périphériques de l'agglomération et les communes périurbaines sous influence directe du pôle lyonnais. Elle connaît un accroissement important de sa population active résidente, comme des emplois (+52%, soit un taux de croissance annuel de près de 3%) ;
- la grande couronne périphérique [20-45 km] est à la fois vaste (5 100 km²) et très hétérogène au regard de l'urbanisation : pôles secondaires et leur périphérie, ville nouvelle de l'Isle d'Abeau, communes ayant connu un développement périurbain récent, communes rurales en déclin... En 1990, 33% des actifs y résident, mais seuls 26% y travaillent, cette zone ayant connu une croissance de 22% de sa population active résidente, alors que parallèlement l'emploi ne progressait que de 7%.

Par sa forte concentration d'emplois, la zone centrale exerce une attraction qui dépasse de loin son environnement immédiat, pour concerner, à des degrés divers, l'ensemble de la zone d'étude. Le développement récent de plusieurs centres périphériques ne modifie pas fondamentalement la structure monocentrique de la région-ville lyonnaise.

Dissociation croissante des lieux d'habitat et d'emploi

Deux indicateurs principaux ont été retenus pour évaluer les variations des distances : la proportion d'actifs sortant de leur commune pour aller travailler (ou % de sortants) et leurs distances domicile-travail moyennes. Nous utilisons les distances à vol d'oiseau entre centres de communes. Dans le cas de Lyon (qui représente à elle seule un quart des actifs résidant dans le périmètre des 45 km en 1990, et un tiers des emplois), où l'on connaît les arrondissements de résidence et d'emploi, il a été calculé une distance à vol d'oiseau entre centres d'arrondissements. Nous appellerons "stables" les actifs travaillant dans leur commune de résidence. Les "sédentaires" désigneront quant à eux les personnes qui résidaient déjà dans la même commune au recensement précédent.

La tendance générale à la dissociation croissante des lieux de résidence et d'emploi (Terrier, 1987 ; Genay, 1992 ; Massot, 1998) se retrouve logiquement à l'œuvre dans les 45 km autour de Lyon. Les actifs stables deviennent de plus en plus minoritaires et les distances moyennes des actifs sortants ont gagné 30% en 15 ans (tableau 1). Finalement, le kilométrage total à vol d'oiseau des distances entre communes de résidence et communes d'emploi s'est accru de 69% en 15 ans, alors que dans le même temps la population active résidant dans les 45 km n'a cru que de 9%.

Tableau 1 : Évolution des distances domicile-travail des actifs résidant dans le périmètre des 45 km autour de Lyon entre 1975 et 1990

	1975	1990	Evolution (90-75)/75
% de stables	42,4%	29,8%	-42%
% de sortants	57,6%	70,2%	+22%
% de navettes <5 km*	73,5%	58,7%	-20%
% de navettes >10 km	10,0%	20,0%	+104%
Distance domicile-travail moyenne des sortants**	6,9 km	8,9 km	+30%
Médiane des distances	5,1 km	6,6 km	+30,5%

* Y compris navettes intracommunales, mises à 0. ** Hors navettes des actifs résidents dont le lieu de travail est situé en dehors du périmètre des 45 km.

L'accroissement des distances provient en partie du doublement de la part des longues distances. Les distances de plus de 10 km constituent, en 1990, 20% de l'ensemble, soit deux fois plus qu'en 1975, de telle sorte que les actifs éloignés de plus de 10 kilomètres de leur lieu de travail prennent une part de plus en plus importante dans l'ensemble des distances (47% du total des distances en 1975, 61% en 1990).

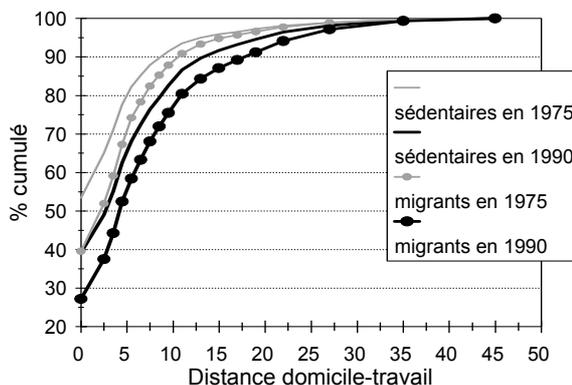
La mobilité résidentielle centrifuge, génératrice de longues navettes

Comme nous l'avons vu, les mouvements résidentiels, et en particulier les nombreux mouvements migratoires du centre vers la périphérie de la zone, constituent *a priori* l'un des facteurs essentiels à considérer dans l'explication de l'allongement structurel des distances domicile-travail. L'analyse de l'impact de ce facteur se fera en deux temps, tout d'abord en distinguant "sédentaires" et migrants résidentiels, puis en distinguant les différentes mobilités résidentielles selon leur orientation géographique.

Les migrants résidentiels plus éloignés de leur lieu de travail que les "sédentaires"

Le tracé des fonctions de répartition des distances domicile-travail permet de visualiser sur quelles classes de distances les différences s'opèrent (graphique 1). Il apparaît que dans le cas de la région lyonnaise comme ailleurs, les migrants sont plus nombreux à sortir de leur commune pour aller travailler, et sont caractérisés par des navettes plus longues que les sédentaires, et ce en 1990 comme en 1975. En termes d'évolution, il faut noter que les différences entre migrants résidentiels et sédentaires se font de plus en plus sur leur plus grande propension à réaliser de longues navettes.

Graphique 1 : Fonction de répartition des distances domicile-travail selon le fait d'avoir déménagé ou non depuis le recensement précédent, comparaison 1975-1990



Trois types de mobilité résidentielle locale

La distinction des personnes ayant déménagé depuis le recensement précédent selon leur origine résidentielle² permet de préciser et de nuancer l'effet dû au changement de résidence. Outre les sédentaires (61% des actifs en 1990), et les migrants en provenance de l'extérieur (13% des actifs en 1990), on peut distinguer trois groupes d'actifs ayant changé de domicile à l'intérieur du périmètre, dont celui des migrants centrifuges.

Les *migrants centrifuges* résidaient lors du recensement précédent dans une couronne plus proche de la ville-centre (11,8% de la population active occupée des 45 km en 1975 ; 11,2% en 1990). Les mouvements résidentiels centrifuges constituent une part importante de la mobilité résidentielle interne au périmètre, bien qu'en légère baisse (49% en 1975 ; 46% en 1990). Cette légère diminution est conforme aux tendances nationales, traduisant un ralentissement de l'étalement urbain entre 1982 et 1990 (Le Jeannic, 1997). En reproduisant le mode de calcul des distances entre le domicile et le lieu de travail, il est possible de déterminer les distances à vol d'oiseau entre la commune de résidence actuelle et la commune de résidence antérieure. Les mouvements centrifuges se révèlent être à la fois les plus longs (10,8 km en 1990), et ceux dont la distance a le plus augmenté en 15 ans (8,8 km en 1975), ce qui est en accord avec la logique du processus de desserrement résidentiel. Au total, en 1990, trois déménagements sur quatre ont été le fait de personnes qui résidaient en 1982 à moins de 7,5 km du centre de la zone, autrement dit de citoyens lyonnais.

Les *migrants centripètes* (6,3% en 1975, 7,4% en 1990) à l'inverse, se rapprochent de la ville-centre par leur changement de résidence. Les mouvements résidentiels centripètes apparaissent désormais légèrement moins longs que les mouvements centrifuges : 9,1 km en 1975, 9,5 en 1990. Dans la majorité des cas, ces déménagements centripètes suivent une logique d'axe, et restent dans le même cadran de la zone d'étude (49% de ceux qui résident dans le nord-est, 60% dans le nord-ouest, et 67% dans le sud-ouest ou le sud-est). Enfin, l'agglomération lyonnaise constitue très souvent la destination des déménagements centripètes : trois sur quatre ont eu pour destination l'une des trois couronnes situées à moins de 7,5 km du centre entre 1982 et 1990.

Les *migrants résidentiels tangentiels* (6,0% en 1975, 5,9% en 1990) sont originaires de la même couronne du périmètre des 45 km autour de Lyon (6,0% en 1975, 5,9% 1990). Le fait de déménager dans la même couronne traduit généralement une mobilité de faible portée : 4,1 km à vol d'oiseau en 1975, 4,7 km en 1990. Ce caractère de proximité est confirmé par le fait que, plus encore que les migrants centripètes, les migrants tangentiels demeurent dans le même cadran de la zone : c'est le cas de 57% de ceux qui résident dans le nord-est, de 77% dans le nord-ouest, 79% dans le sud-est, 74% dans le sud-ouest.

² Cette distinction a été élaborée à partir d'un découpage concentrique du périmètre en 9 couronnes : <2.5 km, 2.5-5, 5-7.5, 7.5-10, 10-15, 15-20, 20-25, 25-35, 35-45 km.

Les migrants centrifuges et les autres

Sur les graphiques 2 et 3, les migrants centrifuges se distinguent nettement des autres profils migratoires comme des sédentaires, en 1975 comme en 1990. Parmi les migrants, ce sont ceux qui s'éloignent de la ville, les "néo-périurbains" qui sont générateurs des navettes les plus longues. En 1990, on compte ainsi parmi eux 80% de sortants, éloignés en moyenne de 12,1 km de leur lieu d'emploi. Pour les migrants tangentiels et centripètes, ces chiffres sont respectivement de 73% et 8,4 km et de 73% et 7 km. La spécificité des migrants par rapport aux sédentaires provient donc essentiellement des ménages qui se sont éloignés de la ville, les autres étant proches des sédentaires, tant par leurs profils de distances domicile-travail à une date donnée que par leurs évolutions entre 1975 et 1990.

En quinze ans, les écarts se sont accentués en ce qui concerne les longues distances : désormais 40% des migrants centrifuges ont des navettes supérieures à 10 km contre à peine plus de 15% pour les autres groupes de migrants résidentiels. Cet accroissement des écarts est confirmé par le calcul de la distance logistique, entre 1975 et 1990, des probabilités de réaliser de longues distances (>10 km) de chaque groupe résidentiel³. Cet indicateur est en effet de 0,92 pour les migrants centrifuges, 0,81 pour les sédentaires, 0,78 pour les migrants tangentiels, 0,72 pour les migrants centripètes. Même si l'on ne peut le vérifier strictement (lors du recensement de 1990, le lieu d'emploi à la date du précédent recensement n'étant pas recueilli), il se confirme que dans la plupart des cas, l'installation en périurbain se traduit par un éloignement du domicile vis-à-vis du lieu d'emploi.

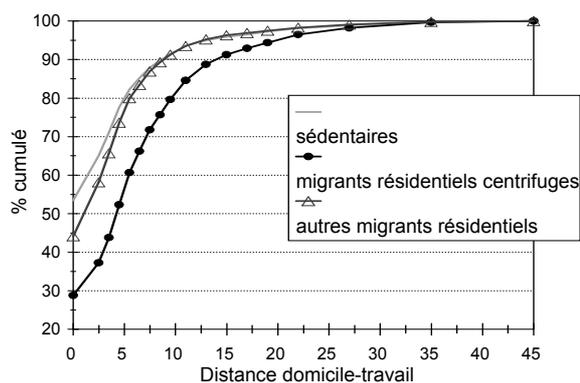
A l'inverse, les migrants centripètes constituent avec les sédentaires le groupe d'actifs le plus proche en moyenne de son lieu de travail (en 1975 et plus encore, en 1990). Ils constituent aussi le groupe le plus stable entre 1975 et 1990. De façon symétrique aux migrants centrifuges, le rapprochement de la ville signifie sans doute un rapprochement de l'emploi, même si la liaison apparaît moins nette dans ce cas.

Les distances domicile-travail bien plus longues lorsqu'une mobilité résidentielle centrifuge a eu lieu depuis le recensement précédent doivent être reliées, pour partie tout au moins, à la portée très variable de chaque type de mouvement résidentiel. Dans le cas de déménagements centrifuges, il existe une relation assez forte entre la distance domicile-travail actuelle d'une part, et la distance entre résidence antérieure et résidence actuelle, d'autre part. Le coefficient de corrélation entre ces deux distances est ainsi de 0,48 en 1990. L'influence de la portée de la mobilité résidentielle sur la distance domicile-travail est en revanche

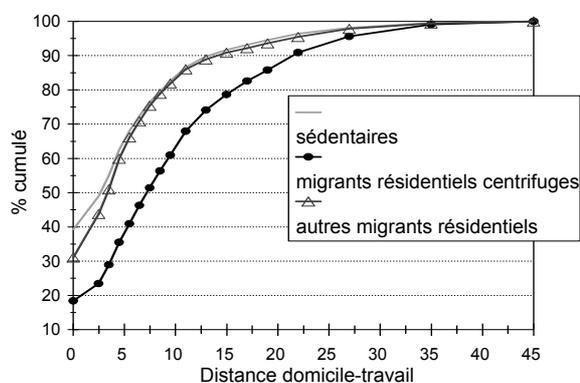
³ Soit, respectivement, p_{75} et p_{90} la proportion de distances supérieures à 10 km en 1975 et en 1990. La distance logistique entre 1975 à 1990 de la propension à réaliser de longues distances est égale à $\text{Log}[p_{90}/(1-p_{90})] - \text{Log}[p_{75}/(1-p_{75})]$. La transformation logarithmique permet de comparer sur une même échelle des évolutions affectant des proportions de niveau différent.

beaucoup moins nette dans le cas des migrations résidentielles centripètes ou tangentielles : 0,09 dans chacun des groupes.

Graphique 2 : Fonction de répartition des distances domicile-travail selon la mobilité résidentielle depuis le recensement précédent, en 1975



Graphique 3 : Fonction de répartition des distances domicile-travail selon la mobilité résidentielle depuis le recensement précédent, en 1990



Par lieu de résidence et type de migration résidentielle, les résultats apparaissent toutefois différenciés (lecture horizontale des distances dans le tableau 2) : croissance spectaculaire des distances domicile-travail dans la zone des 20-45 km avec l'allongement des déménagements centrifuges, mais absence d'effet dans la zone des 7,5-20 km, et croissance limitée en cas de mobilité résidentielle centripète.

Indépendamment de leur longueur, le sens même des mobilités résidentielles radiales joue sur l'éloignement du domicile au lieu de travail. Lorsqu'on considère les couples de résidences actuelle et antérieure pour lesquelles la comparaison peut être effectuée (comparaison colonne par colonne des cases encadrées dans le tableau 2), la longueur des navettes est plus importante de 20% (zone inférieure à 7,5 km), de 36% (zone des 7,5-20 km), de 27% (zone des 20-45 km) lorsque le logement s'est éloigné de l'agglomération, que lorsqu'il s'en est rapproché depuis le dernier recensement : on vérifie ici qu'en moyenne, et indépendamment de sa portée, un déménagement centrifuge éloigne du lieu d'emploi, alors que c'est plutôt l'inverse qui se produit lors d'une mobilité centripète.

Tableau 2 : Proportion de sortants et distances extra-communales moyennes (km) par type de mobilité résidentielle, par lieu de résidence et selon l'origine géographique de la migration, en 1990

Type de mobilité résidentielle et localisation résidence actuelle	Localisation de la résidence antérieure					
	0-7,5 km		7,5-20 km		20-45 km	
	% de sortants	Distance moyenne	% de sortants	Distance moyenne	% de sortants	Distance moyenne
Centrifuge						
0-7,5 km	81,3	6,2				
7,5-20 km	86,7	10,5	84,9	10,9		
20-45 km	81,4	21,8	81,5	16,8	73,5	13,8
Centripète						
0-7,5 km	74,8	5,2	76,4	6,4	74,7	7,4
7,5-20 km			79,1	8,1	73,5	10,5
20-45 km					74,8	10,9

Lecture : Les actifs ayant déménagé pour s'éloigner du centre de l'agglomération (centrifuges) tout en demeurant dans la couronne des 0-7,5 km sont 81,3% à sortir de leur commune de résidence pour aller au travail, et parcourent alors en moyenne 6,2 km. Les actifs qui résidaient déjà au recensement de 1982 dans la zone des 0-7,5 km et qui ont déménagé pour se rapprocher du centre (centripètes), sont 74,8% à sortir de leur commune de résidence pour aller au travail, et parcourent alors en moyenne 5,2 km.

Des "sédentaires" de plus en plus éloignés de leur lieu d'emploi

Si l'effet de la mobilité résidentielle centrifuge sur les distances domicile-travail apparaît clairement, il est à noter aussi que ce ne sont pas les résidents sédentaires qui constituent la catégorie la plus stable quant à l'évolution des distances domicile-travail, mais les migrants centripètes, voire les migrants tangentiels. Par rapport à ces deux catégories, les actifs sortants sont plus nombreux parmi les sédentaires (61% en 1990 contre 49% en 1975), leur distance extracommunale est plus longue (8,5 km contre 6,7 km). Ce rattrapage de distances chez les sédentaires appelle deux remarques :

- Les sédentaires -comme les autres groupes- ont connu un profond renouvellement en quinze ans, du fait des flux migratoires et du renouvellement des générations : en 1975, un actif sur trois avait 45 ans et plus ; parmi ceux-ci, rares sont ceux qui travaillent encore en 1990. Les changements de structure expliquent sans doute une bonne part des évolutions de distances domicile-travail repérées entre 1975 et 1990 au sein des différents types de parcours migratoires. En particulier, les sédentaires de 1990 résident plus loin du centre, sont plus souvent propriétaires d'une maison, n'ont plus tout à fait les mêmes professions et sont mieux équipés en voitures particulières que leurs prédécesseurs de 1975.
- Les raisons d'un allongement des distances ne sont bien évidemment pas toutes à rechercher du côté d'un changement de résidence des actifs présents en 1975 et toujours en activité en 1990 dans le périmètre des 45 km ; les caractéristiques sociales des ménages, comme l'évolution des emplois jouent aussi un rôle important (Andan et al., 1999). Par ailleurs, rappelons que l'incidence des changements d'emploi n'a pu être testée, cette information n'étant pas disponible dans les fichiers des recensements.

Cette multiplicité des facteurs explicatifs de l'allongement des distances domicile-travail nécessite de parvenir à raisonner "toutes choses étant égales par ailleurs", pour mieux évaluer l'importance relative des migrations centrifuges vis-à-vis des caractéristiques sociales des individus et des ménages d'actifs. Dans ce but, la construction d'une typologie des ménages et des individus actifs permet d'évaluer l'impact des critères de résidence pour différents groupes sociodémographiques.

Parcours résidentiels, caractéristiques sociodémographiques et distances domicile-travail

Elaboration de la typologie

L'objectif de la typologie est d'expliquer au mieux les différences de distances domicile-travail. Celles-ci étant résumées, non pas par un, mais par deux indicateurs (le pourcentage de sortants, et la distance moyenne), rien n'assure *a priori* que les critères apparaissant comme les plus explicatifs pour l'un des indicateurs, le soient aussi pour l'autre. Nous avons donc élaboré une typologie pour chacun de ces deux indicateurs, en nous guidant à l'aide d'un algorithme de segmentation basé sur la maximisation de la variance expliquée. Les deux typologies s'avérant relativement proches (Andan et al., 1999), nous ne présentons que la variante qui s'est avérée la plus intéressante à l'analyse.

Il est à noter que le champ de l'analyse a été quelque peu restreint ici, puisque, pour des raisons de clarté, seuls les ménages à un actif, et les ménages biactifs (dont les deux conjoints travaillent) ont été intégrés. Nous faisons en effet l'hypothèse que les décisions de localisation résidentielle sont prises par le chef de

ménage et son conjoint, et que le lieu de résidence est une donnée imposée aux éventuels autres actifs du ménage. La distinction selon le nombre d'actifs se fait donc entre ménages à un actif et ménages dont les deux conjoints travaillent. Les autres facteurs retenus sont le logement (maison individuelle / habitat collectif), le fait d'avoir réalisé ou non une migration résidentielle centrifuge depuis le recensement précédent, le sexe, la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage⁴, et enfin la présence ou l'absence d'enfants de moins de 17 ans.

Parmi les variables explicatives à tester, nous n'avons pas inclus la distance du domicile au centre de la zone, en dépit du fait qu'elle est la plus explicative de toutes. Nous avons en effet considéré que, si elle rend bien compte de l'effet mécanique de l'étalement urbain sur les distances, elle ne permet pas d'apporter d'explications sur les origines du phénomène, et notamment sur les populations actives concernées. Nous présentons successivement les résultats de 1990 pour les ménages à un actif et pour les ménages biactifs, puis les évolutions intervenues entre 1975 et 1990.

En 1990 : Prédominance des variables résidentielles sur les caractéristiques sociales

Les tableaux 3 (ménages à un actif) et 4 (ménages à deux actifs) mettent en évidence une hiérarchisation concordante des effets des facteurs explicatifs sur les distances domicile-travail. Le fait de résider en maison individuelle et d'avoir réalisé une mobilité résidentielle centrifuge depuis 1982 apparaissent bien plus explicatifs que le sexe, le revenu et la présence d'enfants. Les différentes lectures que l'on peut faire des tableaux, ainsi que leur comparaison, apportent les enseignements suivants :

- Le fait d'avoir déménagé depuis 1982 pour s'éloigner de l'agglomération a une influence nettement positive sur le pourcentage de sortants et sur les distances extracommunales, à une exception près, la part de sortantes chez les femmes sans enfants à hauts revenus lorsqu'elles n'ont pas de conjoint ou qu'il ne travaille pas. C'est parmi les actifs à bas revenus résidant en maison individuelle que l'effet d'une migration résidentielle centrifuge a le plus d'impact sur les distances extracommunales. Ces ménages néo-périurbains, *a priori* peu favorisés, se caractérisent par les navettes les plus longues de tous les groupes retenus dans cette typologie (83 à 89% de sortants, éloignés en moyenne de 13 à 15 km de leur lieu d'emploi) ;

⁴ Le classement est effectué en fonction de la ou les professions des conjoints actifs. Pour les ménages à un actif, ont été classés dans les bas revenus : ouvriers, employés, indépendants ; dans les hauts revenus : professions intermédiaires, cadres et professions libérales. Pour les ménages biactifs, les bas revenus comprennent les ménages dont les deux actifs sont employés, ouvriers ou indépendants ; le ménage a des hauts revenus dès lors qu'au moins un des deux conjoints occupe une profession intermédiaire ou de cadre.

- Habiter une maison individuelle est lui aussi porteur de distances extracommunales plus longues, alors que l'influence du type de logement est beaucoup plus limitée sur la proportion de sortants. Le fait d'habiter une maison a même un impact négatif sur la part de sortants lorsque les hommes actifs n'ont pas réalisé de migration résidentielle centrifuge, ce qui peut s'expliquer par le fait que cette catégorie comprend alors nombre de non-salariés qui travaillent dans leur lieu de résidence, ou à proximité immédiate ;

Tableau 3 : Indicateurs moyens de distance pour les groupes de ménages à un actif en 1990

Caractéristiques de l'actif	Femme avec enfant		Femme sans enfant		Homme avec enfant		Homme sans enfant	
Caractéristiques du ménage	% de Sortants	Distance moyenne (km)						
Habitat collectif, pas de mobilité résidentielle centrifuge, bas revenus	62,2	5,9	62,0	5,5	70,0	7,8	68,2	6,9
Habitat collectif, pas de mobilité résidentielle centrifuge, hauts revenus	73,0	6,3	73,5	6,0	79,6	7,6	76,7	7,3
Habitat collectif, mobilité résidentielle centrifuge, bas revenus	75,5	8,3	76,9	7,1	77,5	9,1	79,5	8,7
Habitat collectif, mobilité résidentielle centrifuge, hauts revenus	68,5	9,0	81,1	6,6	84,0	9,7	78,6	9,3
Maison individuelle, pas de mobilité résidentielle centrifuge, bas revenus	64,9	9,9	55,6	9,0	66,6	11,4	61,3	10,9
Maison individuelle, mobilité résidentielle centrifuge, bas revenus	81,3	11,9	79,7	14	85,3	15,6	79,1	14,2

- Le fait d'habiter dans une maison, tout comme le fait d'avoir réalisé une migration centrifuge, vont souvent de pair avec un lieu de résidence excentré, et entraînent par conséquent un éloignement vis-à-vis des lieux d'emplois qui paraît gommer les autres caractéristiques des actifs et de leur ménage. Chez les ménages à deux actifs, le cumul de ces deux facteurs entraîne des distances extracommunales doubles de celles des personnes habitant en immeuble avant 1982, et des proportions d'actifs stables de 15 à 30% moindres. Les différences sont légèrement moins nettes dans le cas des ménages à un actif - dont, par ailleurs, la majorité réside en habitat collectif - mais elles vont dans le même sens. Le caractère homogénéisateur de l'installation en périurbain apparaît

nettement lorsqu'on compare les différences de comportements selon le sexe chez les ménages à deux actifs, différences qui tendent à s'estomper lorsqu'une migration centrifuge a amené à vivre en maison individuelle. La dissociation des lieux d'habitat et d'emploi est alors à son maximum, combinaison de facteurs structurels : faible densité en emplois à proximité du domicile, biactivité très développée et, sans doute, rendue dans bien des cas financièrement nécessaire par l'accession à la propriété, et enfin contexte spatial appelant la multi-motorisation.

Tableau 4 : Indicateurs moyens de distance pour les groupes de ménages dans lesquels les deux conjoints travaillent, en 1990

Caractéristiques de l'actif	Femme avec enfant		Femme sans enfant		Homme avec enfant		Homme sans enfant	
Caractéristiques du ménage	% de Sortants	Distance moyenne (km)						
Habitat collectif, pas de mobilité résidentielle centrifuge, bas revenus	61,5	6,0	63,7	6,0	72,0	7,4	72,5	7,4
Habitat collectif, pas de mobilité résidentielle centrifuge, hauts revenus	70,0	5,8	70,4	6,0	78,0	7,4	75,5	7,4
Maison individuelle, pas de mobilité résidentielle centrifuge, bas revenus	69,3	9,6	66,5	9,9	77,9	12,0	74,2	11,4
Maison individuelle, pas de mobilité résidentielle centrifuge, hauts revenus	71,3	10,0	63,8	10,3	75,3	12,4	68,6	12,0
Habitat collectif, mobilité résidentielle centrifuge, bas revenus	78,0	7,3	83,1	8,7	80,2	8,7	82,6	9,5
Habitat collectif, mobilité résidentielle centrifuge, hauts revenus	79,7	8,2	82,0	8,8	82,2	8,8	84,4	9,9
Maison individuelle, mobilité résidentielle centrifuge, bas revenus	87,2	13,1	85,2	14,2	88,9	14,9	83,5	15,4
Maison individuelle, mobilité résidentielle centrifuge, hauts revenus	87,3	12,3	87,2	13,8	88,4	13,6	87,3	14,5

Entre 1975 et 1990 : L'accès a la maison individuelle au centre des dynamiques d'allongement des distances domicile-travail

Le tableau 5 résume les évolutions intervenues pour les différents groupes de la typologie. Au côté des chiffres décrivant la situation de 1990, les flèches indiquent schématiquement les grandes tendances. On constate un allongement de distance domicile-travail pour les groupes en forte croissance numérique, c'est-à-dire les ménages qui *résident en maison individuelle* (passant de 28 à 43% des actifs occupés). Ce sont bien ces deux facteurs qui expliquent l'essentiel de l'allongement des distances. A l'opposé, le fait de résider en appartement, forme d'habitat toujours majoritaire mais cependant en déclin (de 72% à 57%), a un effet modérateur sur l'allongement des distances, la hausse des indicateurs étant moins importante ici. Une analyse de chacun des quatre grands groupes de logement / mobilité résidentielle permet d'apporter des précisions supplémentaires sur ces évolutions :

- Le groupe de ménages résidant en maison individuelle, sans avoir fait de déménagement centrifuge depuis le recensement de 1982, se caractérise par le plus faible taux de sortants en 1975, et par le plus important rattrapage intervenu depuis lors. Ce rattrapage traduit le fait que la composition de ce groupe a profondément évolué en 15 ans. En 1975, il comptait encore nombre d'agriculteurs ou d'indépendants et peu d'actifs périurbains. Outre le déclin de ces deux catégories peu mobiles au sein de ce groupe, celui-ci porte aussi la marque de l'essor de l'accession à la propriété qui a connu son apogée entre 1975 et 1982. Il représente en effet 36% des actifs contre 23% en 1975, cet accroissement traduisant un net afflux de population. Or les navettes de ces actifs périurbains ont peu en commun avec celles des habitants d'origine. Au sein de ce groupe, les ménages à hauts revenus, et ceux dont les deux conjoints ont de bas revenus, apparaissent particulièrement moteurs de l'allongement des navettes ;
- Du fait du ralentissement de la mobilité résidentielle centrifuge entre 1982 et 1990, le groupe cumulant habitat individuel et migration inter-censitaire centrifuge croît moins fortement que celui des actifs qui résidaient déjà en 1982 en maison individuelle. Toutefois, le groupe des néo-périurbains est toujours celui qui produit les plus longues navettes. En 1990, les périurbains récents se sont installés en moyenne plus loin de leur lieu de travail que ceux de 1975, traduisant en cela les évolutions intervenues en 15 ans tant au niveau spatial (la périurbanisation touche des zones plus éloignées du centre), que de l'accès à la voiture (la bimotorisation s'est fortement développée). En particulier, les actifs les plus dynamiques dans l'allongement des distances sont ceux qui ont de bas revenus, qu'ils soient le seul actif du ménage ou que le(la) conjoint(e) ait aussi de bas revenus.

Tableau 5 : Poids relatif, proportion de sortants et distances extracommunales (km) des différents groupes en 1990 et symbolisation des évolutions depuis 1975

	1990 (↑↓ : évol. depuis 1975)			1990/1975
	% actifs	% sortants	Distance moyenne (km)	Bilan des évolutions
Habitat collectif, pas de mobilité centrifuge, 1 bas revenu	↓↓ 15,1	↑ 66,1	↑ 6,6	-
Habitat collectif, pas de mobilité centrifuge, 1 haut revenu	8,9	↑ 75,9	↑ 6,8	↑↑
Habitat collectif, pas de mobilité centrifuge, 2 bas revenus	↓↓ 12,9	↑ 67,5	↑ 6,7	-
Habitat collectif, pas de mobilité centrifuge, 2 hauts revenus	16,0	↑ 73,5	↑ 6,7	↑
Maison individuelle, pas de mobilité centrifuge, 1 bas revenu	6,9	↑↑ 62,1	↑↑ 10,6	↑↑↑↑
Maison individuelle, pas de mobilité centrifuge, 2 bas revenus	↑↑ 13,5	↑↑ 73,1	↑↑ 10,9	↑↑↑↑↑↑
Maison individuelle, pas de mobilité centrifuge, 2 hauts revenus	↑↑ 14,6	↑↑↑ 70,5	↑↑ 11,2	↑↑↑↑↑↑↑↑
Habitat collectif, mobilité centrifuge, 1 bas revenu	↓ 1,3	77,7	↑↑ 8,4	↑
Habitat collectif, mobilité centrifuge, 1 haut revenu	0,6	79,6	↑↑ 8,6	↑↑
Habitat collectif, mobilité centrifuge, 2 bas revenus	↓ 1,3	↑ 80,9	↑↑ 8,4	↑↑
Habitat collectif, mobilité centrifuge, 2 hauts revenus	↓ 1,3	↑ 81,8	↑↑ 8,8	↑↑
Maison individuelle, mobilité centrifuge, 1 bas revenu	1,2	↑ 83,2	↑↑ 14,8	↑↑↑
Maison individuelle, mobilité centrifuge, 2 bas revenus	↑ 3,4	↑ 87,3	↑↑ 14,3	↑↑↑↑
Maison individuelle, mobilité centrifuge, 1 ou 2 hauts revenus	↑ 3,0	↑ 87,7	↑ 13,3	↑↑↑
<i>Ensemble</i>	<i>100</i>	<i>72</i>	<i>8,8</i>	

- Les ménages résidant en habitat collectif connaissent des évolutions bien moins fortes, car, de plus en plus, la décision de s'éloigner du centre lyonnais est prise pour devenir propriétaire d'une maison. A nouveau, le fait d'avoir réalisé une migration centrifuge tend à allonger les distances : taux de sortants supérieurs à la

moyenne pour des distances dans la moyenne. Ce groupe étant deux fois moins important numériquement en 1990 qu'en 1975 (respectivement 4 à 5% des actifs, contre 9%), l'impact des évolutions le concernant s'en trouve relativisé de fait.

Conclusion

Tant à une date donnée qu'en évolution, la prédominance des variables de localisation sur les critères socio-économiques (le revenu du ménage, la biactivité) ou sociodémographiques (le sexe, la présence d'enfants) apparaît très clairement. Ce résultat semble conforter ceux mis en évidence dans le cadre de l'Ile-de-France. Toutefois, les effets du revenu et du cycle de vie, s'ils apparaissent secondaires ici, ne doivent pas être négligés pour autant. En dernière analyse, ce sont ces facteurs qui jouent un rôle déterminant dans les aspirations en matière de logement et de cadre de vie, et qui contraignent plus ou moins fortement leurs conditions de réalisation.

Ainsi, parmi l'ensemble des catégories sociales qui ont saisi des opportunités de déménagement en périphérie, les résultats confirment qu'il existe une tendance à l'homogénéisation par le haut des navettes, et notamment que les effets "revenu" ou "position sociale" et les différences hommes-femmes tendent à s'estomper en périurbain. Cela témoigne des spécificités des espaces périurbains : en matière d'emploi aussi, la proximité tend à se raréfier. Mais, nous avons vu que cette homogénéisation des distances, si elle traduit une généralisation de l'usage quotidien de l'automobile, ne signifie pas que les contrastes sociaux disparaissent dans ces espaces. Bien au contraire, elle doit s'interpréter en termes de contrainte de localisation différente selon la position sociale. Les navettes égales, voire légèrement plus longues que chez les ménages plus favorisés traduisent les moindres possibilités de choix des ménages à bas revenus. Si les distances des navettes tendent à s'homogénéiser, leurs conditions de réalisation reflètent sans doute de fortes disparités selon le revenu.

Ces résultats, et notamment la primauté des caractéristiques résidentielles sur les caractéristiques sociales des ménages, proviennent-ils du faible degré de précision avec lesquels nous avons appréhendé les positions sociales, la présence d'enfants (il s'agit des enfants de moins de 17 ans, sans préjuger de leur âge, de leur nombre...), ou encore les parcours résidentiels ? Même si une précision supplémentaire conduirait sans doute à amender légèrement certaines conclusions, les résultats sont suffisamment nets pour rendre compte d'une tendance lourde, l'impact de la mobilité résidentielle des ménages sur les distances domicile-travail. Les résultats du recensement de 1999 nous permettront de savoir si ces liens forts perdurent dans la période plus récente.

Enfin, cette analyse nécessite, pour être affinée, de prendre en compte les temps de trajet domicile-travail. L'introduction des temps de déplacement permettrait ainsi d'améliorer la connaissance des effets des infrastructures de transport et de la motorisation. Qui plus est, si la distance au lieu de travail n'est pas

un des critères principaux de localisation résidentielle, une limite acceptable en termes de temps de transport en constitue sans doute un. L'analyse des temps de déplacement domicile-travail permettrait ainsi de compléter la compréhension des choix de localisation résidentielle des ménages.

Bibliographie

- Andan O., Tabourin E., 1998 - "Croissance et recomposition socio-économique des espaces urbains", in Pumain D., Mattei M-F. (éds), *Données urbaines*, Paris, Anthropos.
- Andan O., Pochet P., Routhier J-L., Schéou B., 1999 - *Stratégies de localisation des ménages et mobilité domicile-travail*, LET, Rapport de recherche pour le compte de la DRAST.
- Baccaïni B., 1996a - "L'évolution récente des navettes en Ile-de-France", in *l'Espace géographique*, n°1.
- Baccaïni B., 1996b - "Les trajets domicile-travail en Ile-de-France. Contrastes entre catégories socioprofessionnelles", in *Economie et Statistique*, n°294-295.
- Baccaïni B., 1997 - "Les navettes des périurbains d'Ile-de-France", in *Population*, n°2.
- Beaucire F., Berger M., Saint-Gérand T., 1997 - "Mobilité résidentielle et navettes domicile-travail en Ile-de-France : quelques points de repère", in Obadia A. (dir.) *Entreprendre la ville : nouvelles temporalités, nouveaux services. Actes du colloque de Cerisy*, Editions de l'Aube, coll. Territoires.
- Berger M., 1991 - "L'urbanité des périurbains d'Ile-de-France. De la diversité à la ségrégation", in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°50.
- Berger M., 1999 - "Mobilité résidentielle et navettes domicile-travail en Ile-de-France", in *Espace, Populations, Sociétés*, n°2.
- Gallez C., Orfeuill J-P, 1998 - "Dis moi où tu habites, je te dirai comment tu te déplaces", in Pumain D., Mattei M-F. (éds), *Données urbaines*, Paris, Anthropos.
- Fagnani J., 1992 - "Interactions conjugales et choix résidentiels des couples bi-actifs en région Ile-de-France : négociations, arbitrages et compromis", in Lelièvre E. et Levy-Vroelant C. (éds), *La ville en mouvement : habitat & habitants*, Paris, Ed. L'Harmattan, Collection Ville et entreprise.
- Genay V., 1992 - "Les déplacements domicile-travail, recensement de la population de 1990", in *INSEE Première*, n°202, juin.
- Le Jeannic T., 1997 - "Trente ans de périurbanisation : extension et dilution des villes", in *Economie et Statistique*, n°307.
- Massot M-H., 1998 - "Espace de vie-espace de travail", in Pumain D., Mattei M-F. (éds), *Données urbaines*, Paris, Anthropos.
- Polacchini A., Orfeuill J-P., 1998 - *Dépenses pour le logement et pour les transports en Ile-de-France*, Arcueil, INRETS.
- Rhein C., 1991 - "Ségrégation et mobilité différentielle", in *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°50.
- Tabourin E., Andan O., Routhier J-L., 1995 - *Les formes de la croissance urbaine. Modèle de Bussière appliqué à l'agglomération lyonnaise*, Lyon, LET, rapport pour le PIR-Villes CNRS.
- Terrier C., 1987 - "Aller travailler : toujours plus loin", in *Données Sociales INSEE*.